

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 79 (1950)
Heft: 14

Artikel: Apprendre à rédiger
Autor: Plancherel, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apprendre à rédiger

De la pensée orale à la pensée écrite

Consolons-nous, il n'existe pas d'adversaires de l'enseignement de la rédaction. Autant vaudrait dire, il n'y a pas d'ennemis sensés de la formation de nos enfants. Cela nous encourage. Qui n'a pas, en effet, au moins une fois dans sa vie, à devoir s'exprimer par écrit alors que, par nécessité ou non, il est si souvent amené à s'exprimer oralement ? Et il n'y a pas loin de l'expression verbale à l'expression écrite. Nous avons dès lors à apprendre à écrire comme nous apprenons à parler. Le langage est près de la rédaction.

En notre époque de relations perpétuelles, chacun est appelé à s'exprimer, à faire les frais d'une conversation, à alimenter une discussion. Le règne des affaires demande de ses sujets réflexion puis expression d'un avis. Notre vie démocratique suisse entraîne le citoyen dans des échanges d'idées. Les occasions ne sont pas rares où il est invité à exposer ses réflexions après avoir comparé, jugé diverses conceptions qui se font jour quotidiennement dans la vie sociale et politique. Verbiage peut-être ? Concédonns-en une part. La plupart du temps, fort heureusement encore chez nous, une décision est prise après un temps de délibération. La parole précède l'acte.

Et dans un débat n'intervient pas qui veut. Combien se sentent retenus par l'insuffisance de leur éloquence ! Nous le savons, que de fois, telle personne, notable de village, chef de groupement, voit son éloquence mise à rude épreuve. Eloquence, mot gros peut-être, disons simplement expression d'une pensée, l'exposé d'idées claires, et d'une manière suivie, ordonnée.

Dès lors quelle est la tâche de l'école primaire ? Est-elle de préparer les discours d'un syndic, de rédiger les lettres d'un secrétaire, de composer les boniments d'un président de société, de dresser les rapports d'un agent inspecteur ? Nullement, et pourtant notre tâche est bien de les former, tous ces honorables citoyens de la commune, tout comme ces bonnes ménagères de chez nous, de les préparer non pas à l'art de bien dire mais à celui de s'exprimer en un langage correct. Nous avons à développer en eux l'aptitude à rédiger.

En quelque sorte, la rédaction est un peu le critère de la valeur d'une classe. Elle s'adresse à toutes les facultés de l'enfant, elle fait appel à tout ce qu'il sait, met en alerte toutes ses connaissances, son contenu d'images, son trésor de pensée. Oui, tout ce que l'enfant possède, tout ce qu'il est, ce qu'il sent, ce qu'il voit est mis à contribution. Du reste vous avez fait vous-même la constatation : telle rédaction plus documentée, mieux sentie, plus pleinement exprimée, sort de la plume d'un élève penché sur les journaux, les revues, les ouvrages, les œuvres littéraires qui ne se livrent jamais de prime abord au premier esprit venu. L'aptitude à rédiger est une sorte de résultante des forces scolaires. Est-ce à dire qu'il soit nécessaire de se livrer à tout, de tout savoir pour savoir écrire ? Tout contribue à former l'enfant, mais il reste tout de même un enseignement systématique de la rédaction, puisque celle-ci est soumise à certaines règles précises qui ne sont communiquées ni par l'arithmétique ni par les branches civiques.

L'école primaire doit apprendre à rédiger comme elle apprend à compter. La formation d'un élève dépend précisément de cette unité de son savoir, de cet équilibre qui tend à se créer en lui entre les diverses notions acquises dans les différentes branches du programme. Cela même postule certains principes valables pour tout notre enseignement. Quoi que nous fassions, quoi que nous demandions, exigeons l'effort. Il ne saurait y avoir un parler négligé, un langage malmené lors de certaines leçons, et un français soigné à l'heure de la rédaction. La langue française ne peut avoir deux faces. Son usage doit devenir une sorte d'habitude. Aussi le devoir de la correction est-il constant à l'école en ce sens que toute phrase fautive est à redresser, tout mot incorrect à bannir, toute phrase obscure à éclaircir. Veillons sur notre propre langage. Nous ne sommes pas trop exposés au mal des « précieuses ridicules » du XVII^e siècle ?

Que voulons-nous ?

Comme l'école n'a de raison d'être qu'en vue de préparer l'enfant à la vie, vie temporelle et éternelle, nous devons nous dire et nous redire à nous-même que notre clientèle scolaire est composée d'enfants de nos campagnards. Le plus grand nombre d'entre eux demeureront au village, sur la terre de leurs ancêtres, ou exerceront un métier dans l'atelier de leur père, ou reprendront le petit commerce local de quelque parent. Avant tout, nos élèves vivront leur vie d'homme sur la place, dans la communauté villageoise, participeront à la vie des sociétés locales. Nous nous réjouissons si un jour, notre école ayant donné le goût « des lettres », certains de nos élèves seront devenus des journalistes, des correspondants de revues, des écrivains.

Mais notre tâche présente n'est point de faire de nos écoliers des littérateurs ; nous les préparons à tout, nous les initiions, les ouvrons à toute formation ultérieure. Un homme de lettres a été tout d'abord un écolier assis sur les bancs d'une école primaire où il a pris goût à la lecture, à la rédaction, autant qu'à la souveraine arithmétique.

L'école primaire du village donne la première instruction, la seule que posséderont la très grande majorité de nos futurs agriculteurs. Aussi, à cause des exigences de leur vie, exigences de chef de famille, d'exploiteur d'un domaine, ils auront à rédiger quelques documents, des lettres de commande, lettres d'affaires d'une grande variété, lettres à l'administration pour des règlements de comptes, quelques correspondances de famille et, pour le citoyen, il aura à penser à une intervention dans les délibérations requises par la vie en société.

Nous voulons ajouter que l'art trouve aussi son compte dans nos communautés paysannes. Nos cérémonies religieuses doivent revêtir une beauté émouvante. Et puis, ne sont-elles pas rehaussées par l'allocution éloquente sans doute du prédicateur entraîné à l'art de bien dire, de convaincre, d'éclairer ? Dès lors, le morceau d'éloquence postule des auditeurs de choix qui soient en mesure d'apprécier les perles de l'art oratoire. Nos chanteurs ne seront jamais trop capables pour goûter la beauté d'une œuvre musicale, la comprendre, l'exécuter. Et pour nos ménagères, la tenue d'un ménage est une affaire de goût autant que de compétence.

Voilà donc autant de faits qui montrent que l'école doit intervenir directement ou indirectement dans la formation du goût non pas par un enseignement

systématique, mais simplement pour développer l'amour du beau et du bien. Les occasions sont nombreuses où l'on peut amener l'enfant à distinguer le beau de la laideur, ce qui est consistant de ce qui n'est que surface. Il faut agir dans l'affirmation. Car ce n'est pas par des propos vexatoires, une ironie satirique ou quelque réquisitoire énergique que l'on introduit l'enfant dans le domaine du beau ; la condamnation de la laideur n'est pas encore une initiation à la beauté. C'est toute une atmosphère qu'il faut créer. En manifestant de saines exigences à l'égard de toutes les tâches scolaires, en combattant certaines négligences, en révélant surtout de belles choses, l'école aura contribué à élever le niveau du goût de nos campagnards. La rédaction me semble particulièrement propice à ce genre de formation. Ainsi retenons donc :

1. Notre école doit préparer nos enfants pour leur vie de campagnard avec les exigences et les préoccupations qu'elle requerra d'eux.

2. Dans cette vie quotidienne, l'art y trouve aussi son expression dans la chambre de famille, dans la tenue d'une maison, dans la décoration même de ses abords, dans nos cérémonies religieuses, patriotiques.

Tout préoccupés que nous serons d'apprendre à lire et à écrire à nos élèves, nous chercherons à développer en eux l'aptitude à rédiger avec correction, à exprimer clairement leur pensée, à mettre de la suite dans leurs idées, à provoquer une saine réaction devant un tableau, un paysage, à susciter une joie plus ou moins vive devant la beauté d'une œuvre ; certes, un enfant passant devant un magnifique champ de blé à l'heure de la moisson n'éprouvera guère d'impression, mais quand vous aurez attiré son attention sur la splendeur de « cette plateforme de soleil », comme dit Bazin, l'élève demeurera-t-il indifférent ? Placés en pleine nature, nos campagnards n'ont qu'à ouvrir les yeux, le cœur, pour remarquer et sentir qu'ils baignent dans la beauté : paysage de printemps bruisant de toute l'exubérance de la végétation nouvelle, formes et couleurs de la création qui est reflet de l'infinie Beauté. A-t-on observé une fois la richesse de coloris de nos fleurs, la fine dentelure de leur corolle ? Il faut soi-même sentir pour faire sentir, il faut distinguer tel détail pour le signaler. Tout le monde ne peut être artiste ou cultiver journallement l'art. Il n'y aura point de leçon d'art à l'école, mais nous aurons le souci de bien faire ce que nous ferons.

(A suivre.)

H. PLANCHEREL.

Le chansonnier Cocorico

Le chansonnier de Léon-Robert Brice dont M. l'abbé Kælin a parlé à la conférence d'automne des arrondissements de la Glâne et de la Veveyse est arrivé.

Adresser la demande à : *M. l'abbé Pierre Kælin, Ecole normale, Fribourg*, en y joignant 1 fr. 10 en timbres-poste.

Extrait de la table des matières : Les canards, l'hippopotame, le rhinocéros, les petits poussins, la girafe, les castors, la famille tortue, etc.